

6.2.2019

A8-0045/38

Amendement 38

Anja Hazekamp, Younous Omarjee, Emmanuel Maurel, Merja Kyllönen, Paloma López Bermejo, Sofia Sakorafa, Ángela Vallina, Eleonora Forenza, Barbara Spinelli, Helmut Scholz, Kostas Chrysogonos, Patrick Le Hyaric
au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

A8-0045/2019

Jytte Guteland

Utilisation des pesticides compatible avec le développement durable
(2017/2284(INI))

Proposition de résolution

Paragraphe 42 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

42 bis. invite la Commission à fixer un objectif de réduction obligatoire de 50 % d'ici 2023 et à imposer cet objectif aux États membres qui ne le font pas eux-mêmes;

Or. en

6.2.2019

A8-0045/39

Amendement 39

Anja Hazekamp, Younous Omarjee, Emmanuel Maurel, Merja Kyllönen, Paloma López Bermejo, Sofia Sakorafa, Ángela Vallina, Eleonora Forenza, Rina Ronja Kari, Barbara Spinelli, Helmut Scholz, Kostas Chrysogonos, Patrick Le Hyaric
au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

A8-0045/2019

Jytte Guteland

Utilisation des pesticides compatible avec le développement durable
(2017/2284(INI))

Proposition de résolution

Paragraphe 42 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

42 ter. invite la Commission et les États membres à prendre toutes les mesures nécessaires pour promouvoir et permettre le développement plus poussé et l'adoption de techniques phytopharmaceutiques sûres, durables et écologiques et à donner la priorité à l'interdiction immédiate des pesticides qui sont dangereux pour la santé humaine et animale ou pour l'environnement;

Or. en

Amendement 40

Younous Omarjee, Emmanuel Maurel, Patrick Le Hyaric, Merja Kyllönen, Paloma López Bermejo, Sofia Sakorafa, Ángela Vallina, Eleonora Forenza, Barbara Spinelli, Helmut Scholz, Kostas Chrysogonos,
au nom du groupe GUE/NGL

Rapport**A8-0045/2019****Jytte Guteland**

Utilisation des pesticides compatible avec le développement durable
(2017/2284(INI))

Proposition de résolution**Paragraphe 44***Proposition de résolution**Amendement*

44. invite la Commission et les États membres à prendre toutes les mesures nécessaires pour promouvoir les pesticides à faible risque et à donner la priorité aux options et méthodes non chimiques les moins susceptibles de nuire à la santé et l'environnement naturel, tout en garantissant la protection efficace et efficiente des cultures; souligne que, pour y parvenir, il convient de renforcer les incitations économiques qui poussent les agriculteurs à choisir de telles options;

44. invite la Commission et les États membres à prendre toutes les mesures nécessaires pour promouvoir les pesticides à faible risque et à donner la priorité aux options et méthodes non chimiques les moins susceptibles de nuire à la santé et l'environnement naturel, tout en garantissant la protection efficace et efficiente des cultures; souligne que, pour y parvenir, il convient de renforcer les incitations économiques *et fiscales* qui poussent les agriculteurs *et les producteurs de pesticides* à choisir de telles options;

Or. en

6.2.2019

A8-0045/41

Amendement 41

Younous Omarjee, Emmanuel Maurel, Patrick Le Hyaric, Anja Hazekamp, Merja Kyllönen, Paloma López Bermejo, Sofia Sakorafa, Ángela Vallina, Eleonora Forenza, Rina Ronja Kari, Anne-Marie Mineur, Barbara Spinelli, Helmut Scholz, Kostas Chrysogonos
au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

A8-0045/2019

Jytte Guteland

Utilisation des pesticides compatible avec le développement durable
(2017/2284(INI))

Proposition de résolution

Paragraphe 44 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

44 bis. invite la Commission à mettre en place un système d'étiquetage des pesticides concernant les denrées alimentaires produites ou importées dans l'Union européenne, afin d'informer les consommateurs de la teneur en pesticides de ces denrées; précise que cet étiquetage doit informer les consommateurs de tout traitement par pesticides appliqué pour produire les denrées alimentaires en question, en prenant en considération la dose et la fréquence du traitement, ainsi que la toxicité des produits chimiques utilisés, ce qui facilitera l'adaptation du marché conformément aux objectifs de la directive;

Or. en

Amendement 42

Anja Hazekamp, Younous Omarjee, Emmanuel Maurel, Merja Kyllönen, Paloma López Bermejo, Sofia Sakorafa, Ángela Vallina, Eleonora Forenza, Barbara Spinelli, Helmut Scholz, Kostas Chrysogonos, Patrick Le Hyaric
au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

A8-0045/2019

Jytte Guteland

Utilisation des pesticides compatible avec le développement durable
(2017/2284(INI))

Proposition de résolution**Paragraphe 45***Proposition de résolution**Amendement*

45. invite la Commission et les États membres à insister ***davantage*** sur ***la promotion*** de l'élaboration, ***de la recherche, de l'enregistrement et de la commercialisation*** de ***solutions de substitution biologiques à faible risque, y compris en augmentant les possibilités de financement proposées dans le cadre d'Horizon Europe et du cadre financier pluriannuel 2021-2027; rappelle l'importance d'utiliser les pesticides chimiques en dernier recours dans la lutte intégrée contre les ennemis des cultures, et rappelle la valeur ajoutée des techniques sûres et écologiquement durables de protection des végétaux;***

45. invite la Commission et les États membres à insister sur l'élaboration, la recherche, ***la promotion et l'adoption*** de ***techniques phytopharmaceutiques durables, écologiques et sûres, et à prévoir les incitations nécessaires, plutôt que de continuer à promouvoir et à permettre le développement de techniques prétendument innovantes qui ne font que perpétuer l'utilisation des pesticides;***

Or. en

Amendement 43

Younous Omarjee, Emmanuel Maurel, Patrick Le Hyaric, Anja Hazekamp, Merja Kyllönen, Paloma López Bermejo, Sofia Sakorafa, Ángela Vallina, Eleonora Forenza, Barbara Spinelli, Helmut Scholz, Kostas Chrysogonos
au nom du groupe GUE/NGL

Rapport**A8-0045/2019****Jytte Guteland**

Utilisation des pesticides compatible avec le développement durable
(2017/2284(INI))

Proposition de résolution**Paragraphe 53***Proposition de résolution**Amendement*

53. invite la Commission et les États membres à promouvoir des programmes de recherche visant à déterminer les incidences de l'utilisation des pesticides sur la santé humaine, en tenant compte de l'ensemble des effets toxicologiques, y compris l'immunotoxicité, les perturbations endocriniennes et la toxicité pour le développement neurologique, et en se concentrant sur les effets de l'exposition prénatale aux pesticides sur la santé des enfants;

53. invite la Commission et les États membres à promouvoir des programmes de recherche visant à déterminer les incidences de l'utilisation des pesticides sur la santé humaine, en tenant compte de l'ensemble des effets toxicologiques **à long terme**, y compris l'immunotoxicité, les perturbations endocriniennes et la toxicité pour le développement neurologique, et en se concentrant sur les effets de l'exposition prénatale aux pesticides sur la santé des enfants;

Or. en

6.2.2019

A8-0045/44

Amendement 44

Anja Hazekamp, Younous Omarjee, Emmanuel Maurel, Merja Kyllönen, Paloma López Bermejo, Sofia Sakorafa, Ángela Vallina, Eleonora Forenza, Barbara Spinelli, Helmut Scholz, Kostas Chrysogonos, Patrick Le Hyaric
au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

A8-0045/2019

Jytte Guteland

Utilisation des pesticides compatible avec le développement durable
(2017/2284(INI))

Proposition de résolution

Paragraphe 59 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

59 bis. invite la Commission et les États membres à prendre des mesures immédiates afin de garantir la protection des groupes vulnérables tels que définis à l'article 3, paragraphe 14, du règlement concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques, compte tenu notamment de l'absence actuelle de protection des millions de résidents ruraux de l'Union vivant à proximité des cultures; invite par conséquent la Commission et les États membres à imposer des mesures immédiates interdisant l'utilisation de pesticides dans un large périmètre de sécurité autour des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeux, des crèches, des hôpitaux et autres espaces publics;

Or. en

Amendement 45

Younous Omarjee, Emmanuel Maurel, Patrick Le Hyaric, Merja Kyllönen, Paloma López Bermejo, Sofia Sakorafa, Anja Hazekamp, Ángela Vallina, Eleonora Forenza, Barbara Spinelli, Helmut Scholz, Kostas Chrysogonos
au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

A8-0045/2019

Jytte Guteland

Utilisation des pesticides compatible avec le développement durable
(2017/2284(INI))

Proposition de résolution

Paragraphe 42 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

64. invite la Commission à interdire immédiatement l'utilisation de pesticides contenant des substances actives mutagènes, cancérigènes ou toxiques pour la reproduction, ou qui perturbent le système endocrinien et sont nocives pour les humains ou pour les animaux;

64. invite la Commission à interdire immédiatement l'utilisation de pesticides contenant des substances actives mutagènes, cancérigènes ou toxiques pour la reproduction, ou qui perturbent le système endocrinien et sont nocives pour les humains ou pour les animaux, *y compris la substance active «glyphosate»;*

Or. en

6.2.2019

A8-0045/46

Amendement 46

Younous Omarjee, Emmanuel Maurel, Patrick Le Hyaric Anja Hazekamp, Merja Kyllönen, Paloma López Bermejo, Sofia Sakorafa, Ángela Vallina, Eleonora Forenza, Rina Ronja Kari, Anne-Marie Mineur, Barbara Spinelli, Helmut Scholz, Kostas Chrysogonos
au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

A8-0045/2019

Jytte Guteland

Utilisation des pesticides compatible avec le développement durable
(2017/2284(INI))

Proposition de résolution

Paragraphe 64 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

64 bis. demande l'interdiction et le retrait immédiat du marché de toutes les substances actives dangereuses maintenues par la Commission en vertu de la procédure dite de «prolongation», en violation du règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil, telles que le flumioxazine, le thiaclopride, le propiconazole, le chlorotoluron, le pymétrozine, l'isoxaflutole, le dimoxystrobine et le diquat;

Or. en

6.2.2019

A8-0045/47

Amendement 47

Younous Omarjee, Emmanuel Maurel, Patrick Le Hyaric, Anja Hazekamp, Merja Kyllönen, Paloma López Bermejo, Sofia Sakorafa, Ángela Vallina, Eleonora Forenza, Barbara Spinelli, Helmut Scholz, Kostas Chrysogonos
au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

A8-0045/2019

Jytte Guteland

Utilisation des pesticides compatible avec le développement durable
(2017/2284(INI))

Proposition de résolution

Paragraphe 67

Proposition de résolution

Amendement

67. invite la Commission à ***prendre des mesures énergiques contre*** les États membres ***qui abusent systématiquement*** des dérogations relatives aux pesticides interdits contenant des néonicotinoïdes;

67. invite la Commission à ***empêcher*** les États membres ***d'accorder*** des dérogations relatives aux pesticides interdits contenant des néonicotinoïdes;

Or. en

6.2.2019

A8-0045/48

Amendement 48

Younous Omarjee, Emmanuel Maurel, Patrick Le Hyaric, Merja Kyllönen, Paloma López Bermejo, Sofia Sakorafa, Ángela Vallina, Eleonora Forenza, Barbara Spinelli, Helmut Scholz, Kostas Chrysogonos
au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

A8-0045/2019

Jytte Guteland

Utilisation des pesticides compatible avec le développement durable
(2017/2284(INI))

Proposition de résolution

Paragraphe 69

Proposition de résolution

Amendement

69. souhaite que ***le programme Horizon Europe fournisse*** des fonds suffisants ***pour promouvoir le développement de stratégies phytosanitaires basées sur une approche systémique combinant des techniques agroécologiques innovantes et des mesures préventives pour réduire à son minimum l'utilisation d'intrants externes;***

69. souhaite que des fonds suffisants ***soient prévus au titre du programme Horizon Europe pour promouvoir la recherche et le développement indépendants et publics de façon à obtenir des innovations indépendantes en matière de produits de substitution non chimiques;***

Or. en